

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

	Date	Heure	Numéro	Département(s)
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	31.08.2015			DFS
	Annule et remplace			

Auteur(s): Commission Santé	Lié à:
Titre: Amendement au projet de loi portant modification à la loi de santé (LS) (Toilettage législatif)	ad 15.005
<p>Contenu:</p> <p>Art.14, al. 2</p> <p>²Il est composé de membres représentant les régions et les forces politiques du canton, les communes, les milieux professionnels de la santé, les institutions de soins, les caisses-maladie et les <u>bénéficiaires</u>.</p>	
<p>Motivation (facultatif):</p>	

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Christian Mermet, président de la commission	
Autres signataires (nom, prénom)	
r	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER